

**M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU  
RÉUNION DU COMITÉ ADMINISTRATIF  
SÉANCE ORDINAIRE**

**MARDI  
LE 1<sup>er</sup> MAI 2012**

---

Procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Comité administratif (C.A.) de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu, au lieu ordinaire des séances, laquelle fut convoquée pour le mardi, premier jour du mois de mai deux mille douze, à neuf heures (9h00), séance à laquelle étaient présents:

Le préfet suppléant : M. Patrick Bonvouloir, maire de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Les conseillers régionaux : M. André Bergeron, maire de Saint-Alexandre, M. Michel Surprenant, maire de Saint-Sébastien, et conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. 0-9) Mme Christiane Marcoux, conseillère municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Absence motivée : M. Gilles Dolbec, préfet et maire de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Également présentes : Mme Caroline Roberge, aménagiste, Mme Michelle Chabot, coordonnatrice au schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie, et Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

Les membres du Comité administratif formant quorum et siégeant sous la présidence du préfet suppléant, M. Patrick Bonvouloir.

---

9 h 00            **Ouverture de la séance**

**Adoption de l'ordre du jour**

1492-05-12    Sur proposition du conseiller régional M. André Bergeron, appuyée par le conseiller régional M. Michel Surprenant,

**IL EST RÉSOLU:**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté dans sa forme et teneur, le point VARIA demeurant ouvert.

ADOPTÉE

**Adoption du procès-verbal**

1493-05-12    Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux, appuyée par le conseiller régional M. Michel Surprenant,

**IL EST RÉSOLU:**

**QUE** le procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du Comité administratif tenue le 2 avril 2012 soit adopté dans sa forme et teneur.

ADOPTÉE

1.0            **URBANISME**

1.1            **Schéma d'aménagement et de développement**

1.1.1        **Avis techniques**

A)            **Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville - Règlement 2012-358-1**

Les membres du Comité administratif recommandent l'approbation du règlement 2012-358-1 de la municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, le tout puisque aucune disposition dudit règlement ne vient à l'encontre des orientations et objectifs du schéma d'aménagement et de développement de même qu'aux dispositions du document complémentaire de la M.R.C.. Le règlement retire l'usage multifamiliale d'une zone se situant à l'intérieur du périmètre d'urbanisation.

CAPV2012-05-01

**B) Municipalité de Saint-Alexandre - Règlement 11-230**

Les membres du Comité administratif recommandent l'approbation du règlement 11-230 de la municipalité de Saint-Alexandre, le tout puisque aucune disposition dudit règlement ne vient à l'encontre des orientations et objectifs du schéma d'aménagement et de développement de même qu'aux dispositions du document complémentaire de la M.R.C.. Le règlement modifie les normes de lotissement pour une zone située à l'intérieur du périmètre d'urbanisation.

**C) Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu**

**C.1 Règlement 1007**

Les membres du Comité administratif recommandent l'approbation du règlement 1007 de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, le tout puisque aucune disposition dudit règlement ne vient à l'encontre des orientations et objectifs du schéma d'aménagement et de développement de même qu'aux dispositions du document complémentaire de la M.R.C.. Ce règlement remplace toutes les grilles des usages et normes constituant l'annexe B du règlement de zonage.

**C.2 Règlement 1032**

Les membres du Comité administratif recommandent l'approbation du règlement 1032 de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, le tout puisque aucune disposition dudit règlement ne vient à l'encontre des orientations et objectifs du schéma d'aménagement et de développement de même qu'aux dispositions du document complémentaire de la M.R.C.. Ce règlement est adopté en concordance avec les dispositions du schéma d'aménagement et de développement relatives aux éoliennes commerciales suite à la modification intervenue par le règlement 460.

**C.3 Règlement 1033**

Les membres du Comité administratif recommandent l'approbation du règlement 1033 de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, le tout puisque aucune disposition dudit règlement ne vient à l'encontre des orientations et objectifs du schéma d'aménagement et de développement de même qu'aux dispositions du document complémentaire de la M.R.C.. Ce règlement modifie le règlement relatif aux usages conditionnels en concordance avec la modification du schéma d'aménagement et de développement intervenue par le règlement 460.

**C.4 Règlement 1041**

Les membres du Comité administratif recommandent l'approbation du règlement 1041 de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, le tout puisque aucune disposition dudit règlement ne vient à l'encontre des orientations et objectifs du schéma d'aménagement et de développement de même qu'aux dispositions du document complémentaire de la M.R.C.. Ce règlement assujettit certaines zones à un PIIA afin d'assurer une cohabitation harmonieuse des implantations commerciales vis-à-vis les quartiers résidentiels adjacents.

**D) Municipalité de Noyan - Règlement 498**

Mme Roberge informe les membres du Comité administratif que les représentants de la municipalité de Noyan transmettront la version finale de leur règlement 498 d'ici le 9 mai en vue d'obtenir l'approbation du Conseil de la M.R.C..

**1.1.2 Règlement de contrôle intérimaire**

**A) Règlement 478**

Mme Roberge soumet qu'à la suite de la rencontre des membres du Conseil avec les représentants du MAMROT et du MRNF, une rencontre technique est intervenue entre une représentante du MAMROT et deux représentants du MRNF. Suite aux échanges intervenus, les membres du Comité administratif recommandent l'adoption du règlement 478 en remplacement du règlement 471, avec les justifications apportées à chaque article. Il est précisé que les règles générales de rédaction réglementaire n'incluent normalement pas la justification à même le règlement toutefois, considérant l'insistance des ministères afin de l'obtenir, les membres du Comité administratif suggèrent de les intégrer en précisant qu'ils sont à titre informatif seulement. Il est mentionné que cette forme de présentation suit le même modèle que les Lois annotées.

CAPV2012-05-01

**1.1.3 Divers**

**A) Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville - Plaine inondable**

Mme Roberge soumet qu'une demande de correction de la carte de la plaine inondable a été sollicitée de la part des représentants de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville. Les éléments constituant cette demande n'étant pas complets, des démarches seront entreprises afin de les obtenir. À suivre.

**1.2 Développement économique**

**1.2.1 Pacte rural 2007-2014**

**A) Dépôt et ratification du rapport annuel d'activités 2011**

Le directeur général soumet que des modifications ont été apportées au rapport annuel d'activités 2011 du Pacte rural. Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution afin de ratifier le rapport final.

**B) Les Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. - Dépôt de projet**

L'organisme Les Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. a déposé un projet dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte rural 2007-2014, le tout visant le projet «Parc de jeux». L'admissibilité de ce dossier fait présentement l'objet d'analyse par l'agente de développement rural, Mme Jennifer Crawford et préalablement à la séance ordinaire du Conseil du 9 mai 2012, le comité formé des membres du Conseil de la M.R.C. et de l'agente de développement rural se réunira pour émettre les recommandations quant à ce projet.

**1.2.2 CRÉ Montérégie Est - FDR - Priorisation de projets**

Les membres du Comité administratif prennent acte du dépôt des recommandations apportées par le comité d'analyse des projets déposés en vue d'obtenir une aide financière du Fonds de développement régional géré par la CRÉ Montérégie Est. Les trois projets feront l'objet d'échanges entre les membres du Conseil préalablement à la séance ordinaire du 9 mai prochain.

**1.2.3 Piste cyclable Saint-Jean-sur-Richelieu / Farnham**

**A) Confirmation de gratuité d'accès pour l'année 2012**

Afin de satisfaire aux exigences du programme d'aide financière à l'entretien de la Route Verte, les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à confirmer au ministère des Transports que l'utilisation de la piste cyclable Saint-Jean-sur-Richelieu / Farnham est gratuite pour les usagers.

**B) Délégué au sein du conseil d'administration de Pro-Piste**

Les membres du Comité administratif recommandent la nomination de Mme Suzanne Boulais, Mont-Saint-Grégoire, Mme Christiane Marcoux, ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, et M. Patrick Bonvouloir, Sainte-Brigide-d'Iberville, afin de siéger au sein du conseil d'administration de Pro-Piste. Un seul siège est réservé pour la M.R.C. par conséquent, lors de la tenue d'une réunion, les trois représentants s'entendront pour qu'un seul y assiste, le tout suivant leur disponibilité.

**1.3 Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie**

**1.3.1 Rencontre conjointe**

Mme Chabot suggère la tenue d'une rencontre conjointe entre les maires, directeurs généraux et directeurs des services incendie le 16 mai prochain, à compter de 19h00. L'ordre du jour est soumis aux membres du Comité administratif, lequel est accepté. La convocation interviendra au cours des prochains jours afin que les participants réservent leur soirée.

Mme Chabot présente le tableau d'analyse qu'elle a réalisé pour le suivi des plans de mise en œuvre des municipalités. Les membres du Comité administratif s'en déclarent pleinement satisfaits.

Mme Chabot fait le point sur l'installation du logiciel Première ligne au sein des municipalités et de la M.R.C.. L'objectif d'implantation des logiciels devrait être concrétisé au plus tard le 16 mai prochain.

Le directeur général soumet qu'une lettre du ministère de la Sécurité publique a été transmise afin d'obtenir le rapport annuel de la première année de réalisation du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie. Un accusé de réception sera transmis informant le ministère que le rapport suivra sous peu. Vu les changements intervenus pour le poste de coordonnateur du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie.

## **2.0 FONCTIONNEMENT**

### **2.1 Finances**

#### **2.1.1 Comptes - Factures**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement des comptes et factures dont la liste fera partie intégrante des documents acheminés à chacun des membres en préparation de la séance ordinaire du 9 mai prochain.

#### **2.1.2 Dépôt du rapport prévisionnel et de l'état comparatif**

Le directeur général soumet que le rapport prévisionnel et l'état comparatif semestriel seront déposés aux membres du Conseil le 9 mai prochain.

#### **2.1.3 Début de préretraite - Mme Hélène Grenier**

Le directeur général soumet que Mme Hélène Grenier débutera une période de pré-retraite à compter du 14 mai 2012, à raison de 4 jours semaine (mercredi sans solde).

#### **2.1.4 Réaménagement du siège social**

##### **A) Suivi du dossier**

Le directeur général soumet que les soumissions pour la réfection du siège social seront ouvertes le 8 mai prochain et les recommandations déposées aux membres du Conseil en séance préalable le 9 mai 2012, à compter de 18h00.

##### **B) Octroi de contrat, autorisation aux signatures et aux travaux**

Suite à l'appel d'offres et aux discussions qui interviendront le 9 mai prochain, les membres du Comité administratif recommandent d'entériner une résolution d'octroi de contrat, d'autorisation aux signatures et aux travaux afin que le tout se réalise sur une période maximale de trois mois (fin des travaux 1<sup>er</sup> septembre 2012). L'affectation du surplus de la Partie I est également recommandée.

#### **2.1.5 Mutuelle des municipalités du Québec**

##### **A) Portefeuille d'assurances - Renouvellement**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à renouveler le portefeuille d'assurances de la M.R.C. du Haut-Richelieu pour un montant de 36 388\$ et ce, auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ). Il est mentionné qu'une augmentation de 163\$ est à envisager par rapport à l'an dernier.

2011-2012	2012-2013	Augmentation
36 225\$	36 388\$	0,450%

##### **B) Nouveauté concernant le SCRI**

Mme Chabot soumet les nouvelles exigences de la Mutuelle des municipalités relativement à la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie. Ce sujet sera abordé dans le cadre de la réunion conjointe des maires, directeurs généraux et directeurs des services incendie du 16 mai prochain.

CAPV2012-05-01

**2.2 Fonctionnement - Divers**

**2.2.1 Demandes d'appui**

**A) M.R.C. d'Acton -  
Procédures 2012 à l'égard de l'entretien des cours d'eau agricole**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution d'appui à la M.R.C. d'Acton afin que la FQM soit sensibilisée à l'égard des procédures en matière de gestion des cours d'eau pour l'année 2012, lesquelles requièrent toujours la réalisation de plans et devis signés par des ingénieurs contrairement au propos des représentants du MDDEP.

**B) OBV Yamaska - Tenue et financement d'États généraux  
sur le bassin versant de la rivière Yamaska**

Les membres du Comité administratif ne croient pas opportun d'appuyer la demande d'appui pour la tenue et le financement d'États généraux sur le bassin versant de la rivière Yamaska.

**2.2.2 Complexe Jeunesse - Délégué**

1494-05-12 Sur proposition du conseiller régional M. André Bergeron, appuyée par le conseiller régional M. Michel Surprenant,

**IL EST RÉSOLU:**

**QUE** le Comité administratif mandate M. Patrick Bonvouloir afin de représenter la M.R.C. au sein du comité des partenaires du complexe jeunesse;

**D'AUTORISER** les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

**3.0 COURS D'EAU**

**3.1 Digues de la Rivière du Sud**

**A) Suivi du dossier**

Le directeur général soumet que les maires des municipalités de Venise-en-Québec, Saint-Georges-de-Clarenceville, Henryville et Saint-Sébastien ont été convoqués de 11h30 à 13h30, ce même jour, afin d'échanger sur les développements intervenus depuis la dernière réunion des intéressés, le tout concernant la réparation des digues suite aux inondations de 2011. Il est recommandé que le 9 mai, les membres du Conseil statuent sur les travaux à être réalisés et donnent l'aval à la réalisation de ces derniers de sorte à ce que le tout se réalise au cours de l'été 2012 et ne s'échelonne pas sur deux ans.

Le directeur général soumet qu'une réponse du MAPAQ et du MSP ont été transmises relativement à l'aide financière accordée pour la réparation des digues.

**B) Réunion des intéressés**

Une deuxième réunion des intéressés se tiendra à Henryville le 2 mai 2012, à compter de 19h30, afin de faire le point sur les travaux de réparation de même que le remplacement des pompes.

**C) Étude des composantes électriques - Engagement d'un ingénieur**

Les membres du Comité administratif recommandent l'engagement d'un ingénieur afin de réaliser une étude préliminaire relativement au remplacement des pompes des stations de pompages de la Rivière du Sud.

**3.2 Rivière du Sud-Ouest, branche 33 - Sainte-Brigide-d'Iberville -  
Autorisation aux travaux**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans la branche 33 de la Rivière du Sud-Ouest.

**3.3 Rivière du Sud-Ouest, branches 28 et 33 - Sainte-Brigide-d'Iberville - Octroi de contrat, autorisation aux signatures et aux travaux**

Le directeur général soumet que l'ouverture des soumissions s'est tenue le 30 avril 2012 et qu'un rapport d'ouverture des soumissions sera transmis aux membres du Conseil en prévision de la réunion du 9 mai 2012.

**3.4 Grande Décharge des Terres Noires - Mont-Saint-Grégoire - Autorisation aux travaux**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans la Grande Décharge des Terres Noires.

**3.5 Grande Décharge des Terres Noires, branche 6 - Mont-Saint-Grégoire - Autorisation aux travaux**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans la branche 6 de la Grande Décharge des Terres Noires.

**3.6 Grande Décharge des Terres Noires et branche 6 de la Grande Décharge des Terres Noires - Mont-Saint-Grégoire - Octroi de contrat, autorisation aux signatures et aux travaux**

Le directeur général soumet que l'ouverture des soumissions s'est tenue le 30 avril 2012 et qu'un rapport d'ouverture des soumissions sera transmis aux membres du Conseil en prévision de la réunion du 9 mai 2012.

**3.7 Ruisseau Chartier, branche 17 - Sainte-Anne-de-Sabrevois - Autorisation aux travaux**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans la branche 17 du Ruisseau Chartier.

**3.8 Décharge des Vingt, branche 24 - Sainte-Anne-de-Sabrevois - Autorisation aux travaux**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans la branche 24 de la Décharge des Vingt.

**3.9 Ruisseau Chartier, branche 17 et Décharge des Vingt, branche 24 - Sainte-Anne-de-Sabrevois - Octroi de contrat, autorisation aux signatures et aux travaux**

Le directeur général soumet que l'ouverture des soumissions s'est tenue le 30 avril 2012 et qu'un rapport d'ouverture des soumissions sera transmis aux membres du Conseil en prévision de la réunion du 9 mai 2012.

**3.10 Cours d'eau Jackson, branche 2 - Saint-Blaise-sur-Richelieu**

**A) Autorisation aux travaux**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans la branche 2 du cours d'eau Jackson.

**B) Octroi de contrat, autorisation aux signatures et aux travaux**

Le directeur général soumet que l'ouverture des soumissions s'est tenue le 30 avril 2012 et qu'un rapport d'ouverture des soumissions sera transmis aux membres du Conseil en prévision de la réunion du 9 mai 2012.

**3.11 Ruisseau Hazen, branche 29 - Saint-Jean-sur-Richelieu**

**A) Autorisation aux travaux**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans la branche 29 du Ruisseau Hazen.

CAPV2012-05-01

**B) Octroi de contrat, autorisation aux signatures et aux travaux**

Le directeur général soumet que l'ouverture des soumissions s'est tenue le 30 avril 2012 et qu'un rapport d'ouverture des soumissions sera transmis aux membres du Conseil en prévision de la réunion du 9 mai 2012.

**3.12 Cours d'eau Samson - Saint-Jean-sur-Richelieu**

**A) Autorisation aux travaux**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans le cours d'eau Samson.

**B) Octroi de contrat, autorisation aux signatures et aux travaux**

Le directeur général soumet que l'ouverture des soumissions s'est tenue le 30 avril 2012 et qu'un rapport d'ouverture des soumissions sera transmis aux membres du Conseil en prévision de la réunion du 9 mai 2012.

**3.13 Ruisseau des Prairies - Saint-Jean-sur-Richelieu**

**A) Autorisation aux travaux**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans le Ruisseau des Prairies.

**B) Octroi de contrat, autorisation aux signatures et aux travaux**

Le directeur général soumet que l'ouverture des soumissions s'est tenue le 30 avril 2012 et qu'un rapport d'ouverture des soumissions sera transmis aux membres du Conseil en prévision de la réunion du 9 mai 2012.

**3.14 Cours d'eau Sharp - Lacolle**

**A) Autorisation aux travaux**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans le cours d'eau Sharp.

**B) Octroi de contrat, autorisation aux signatures et aux travaux**

Un rapport d'ouverture de soumissions prévue le 7 mai 2012 sera déposé aux membres du Conseil le 9 mai 2012 en vue de l'octroi du contrat, l'autorisation aux signatures et aux travaux.

**3.15 Rivière du Sud, branche 67 - Saint-Sébastien et Venise-en-Québec**

**A) Autorisation aux travaux**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans la branche 67 de la Rivière du Sud.

**B) Octroi de contrat, autorisation aux signatures et aux travaux**

Un rapport d'ouverture de soumissions prévue le 7 mai 2012 sera déposé aux membres du Conseil le 9 mai 2012 en vue de l'octroi du contrat, l'autorisation aux signatures et aux travaux.

**3.16 Ruisseau des Écossais, branche 11 - Sainte-Brigide-d'Iberville**

**A) Autorisation aux travaux**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans la branche 11 du Ruisseau des Écossais.

**B) Octroi de contrat, autorisation aux signatures et aux travaux**

Un rapport d'ouverture de soumissions prévue le 7 mai 2012 sera déposé aux membres du Conseil le 9 mai 2012 en vue de l'octroi du contrat, l'autorisation aux signatures et aux travaux.

CAPV2012-05-01

**3.17**                    **Cours d'eau Campbell, branche 7 - Sainte-Anne-de-Sabrevois**

**A)**                    **Autorisation aux travaux**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans la branche 7 du cours d'eau Campbell.

**B)**                    **Octroi de contrat, autorisation aux signatures et aux travaux**

Un rapport d'ouverture de soumissions prévue le 7 mai 2012 sera déposé aux membres du Conseil le 9 mai 2012 en vue de l'octroi du contrat, l'autorisation aux signatures et aux travaux.

**4.0**                    **VARIA**

**5.0**                    **PÉRIODE DE QUESTIONS**

**6.0**                    **LEVÉE DE LA SÉANCE**

1495-05-12    Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux,  
appuyée par le conseiller régional M. Michel Surprenant,

**IL EST RÉSOLU:**

**DE LEVER** la présente séance ordinaire du Comité administratif de la  
M.R.C. du Haut-Richelieu, ce 1<sup>er</sup> mai 2012.

ADOPTÉE

---

Patrick Bonvouloir,  
préfet suppléant

---

Joane Saulnier,  
directeur général et secrétaire-trésorier